Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

MÉTIERS DE LA CHIMIE

UNITÉ FACULTATIVE UF2 : ENGAGEMENT ÉTUDIANT

SESSION 2026

Durée : 20 minutes

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
MÉTIERS DE LA CHIMIE	UNITÉ FACULTATIVE : COEFFICIENT AUTONOME NON APPLICABLE

Moyens de calculs et matériel autorisés :

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Aucun document ou matériel n'est fourni avec le sujet. Le candidat présente son engagement et les éléments utiles à l'explication de son expérience.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 3 pages numérotées de 1/3 à 3/3.

DOSSIER SUJET

CONSIGNES DE L'ÉPREUVE ORALE : ENGAGEMENT ÉTUDIANT PRÉSENTÉ PAR LE CANDIDAT

Cette unité facultative prend la forme d'une épreuve orale de 20 minutes sans préparation. Le candidat présente un engagement étudiant qu'il a effectivement réalisé, puis répond aux questions du jury. L'échange porte sur les activités menées, les responsabilités assumées, les compétences mobilisées et les acquis en lien avec le référentiel du BTS Métiers de la chimie. Le candidat s'appuie sur son expérience personnelle et distingue clairement les faits observés, les actions réalisées et l'analyse qu'il en tire.

PARTIE 1 : Présentation de l'engagement (6 points)

Situer l'expérience et expliciter le rôle personnel

Présentez un engagement étudiant effectivement réalisé. Précisez son cadre, sa période, ses objectifs, les personnes concernées et votre rôle. Les réponses doivent porter sur votre expérience personnelle.

1.1 (2 points) Décrivez le cadre de votre engagement, sa durée, ses objectifs et les personnes ou structures impliquées.

1.2 (2 points) Présentez les activités que vous avez personnellement réalisées et précisez votre niveau de responsabilité.

1.3 (2 points) Exposez une situation concrète rencontrée pendant cet engagement et expliquez comment vous y avez contribué.

PARTIE 2 : Analyse des compétences mobilisées (8 points)

Analyser les acquis et les relier au BTS Métiers de la chimie

À partir des activités présentées, identifiez les compétences que vous avez mobilisées ou développées. Illustrez vos réponses par des faits issus de votre expérience et établissez les liens pertinents avec votre formation.

2.1 (3 points) Choisissez une activité significative et expliquez les compétences mobilisées pour la mener à bien. Appuyez votre analyse sur des exemples précis.

2.2 (3 points) Montrez en quoi les acquis de votre formation en BTS Métiers de la chimie vous ont aidé dans cet engagement, ou en quoi cette expérience a éclairé votre formation.

2.3 (2 points) Présentez une difficulté ou un imprévu rencontré, les solutions envisagées et les enseignements que vous en avez tirés.

PARTIE 3 : Bilan et transfert des acquis (6 points)

Prendre du recul et envisager la réutilisation des acquis

Analysez les effets de l'engagement sur votre parcours et votre manière d'agir. Distinguez les compétences acquises, les points restant à développer et les situations dans lesquelles vous pourrez réinvestir ces acquis.

3.1 (2 points) Quel bilan personnel et professionnel tirez-vous de cet engagement ? Justifiez votre réponse par des éléments concrets.

3.2 (2 points) Quelles compétences souhaitez-vous encore développer à la suite de cette expérience, et pourquoi ?

3.3 (2 points) Expliquez comment vous pourriez réinvestir les acquis de cet engagement dans la poursuite de vos études ou dans une situation professionnelle liée aux métiers de la chimie.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.